

Le Burundi lance la prévention de l'épidémie de la fièvre jaune

@rib News, 21/06/2016 â€“ Source Xinhua Les autorités burundaises ont pris au sérieux la déclaration de l'épidémie de la fièvre jaune dans les pays de la sous-région et ont exigé la carte de vaccination contre cette maladie aux voyageurs en provenance de ces pays à destination du Burundi, a annoncé mardi Thadée Ndikumana, porte-parole du ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida. "Le ministère de la Santé Publique a adressé une note aux autorités du ministère de l'Intérieur et du ministère de la Sécurité Publique pour qu'elles puissent veiller à l'entrée des frontières que les voyageurs qui proviennent de la sous-région puissent se munir de la carte de vaccination contre la fièvre jaune", a déclaré Thadée Ndikumana.

Il a aussi indiqué que les agences de voyage ont été informées qu'elles doivent vérifier avant l'octroi des tickets de voyage que les passagers ont bel et bien été vaccinés contre cette fièvre jaune avant qu'ils ne puissent entrer sur le territoire burundais. Si le voyageur n'a pas été vacciné, ajoute Thadée Ndikumana, c'est cette même agence de voyage qui retourne le voyageur pour prévenir la contamination au niveau national. Quant à la population burundaise et aux étrangers qui habitent au Burundi, le porte-parole du ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le sida a indiqué qu'il a été signalé qu'ils doivent se faire vacciner dix jours avant le voyage à l'étranger. "Les vaccins sont disponibles dans les stocks du Programme Elargi de Vaccination et sont réservés seulement à la population civile puisque le ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants a ses propres vaccins pour les contingents qui vont dans les opérations de maintien de la paix à l'étranger", a rassuré Thadée Ndikumana. Un vaccin coûte 35 000 BIF (21,2 dollars) et la personne vaccinée reçoit une carte d'une durée de 10 ans prouvant qu'elle a été vaccinée au Burundi. Le porte-parole du ministère de la Santé Publique a fait savoir que la fièvre jaune a été déclarée en Angola, en République Démocratique du Congo et même en Ouganda.